

Mise en place d'un « *forfait urgences* » Un scandale absolu !

Depuis des années, les urgences sont saturées.

Les personnels ont fait grève à de nombreuses reprises, avec leurs syndicats, pour obtenir des postes et des moyens.

Macron et V éran ont trouvé une solution : dissuader les patients de venir aux urgences. Comment ? En les taxant !

A partir du 1^{er} janvier 2021, si votre passage aux urgences n'est pas suivi d'une hospitalisation (80 % des cas, actuellement), vous payerez un « forfait urgences », dont le montant sera fixé plus tard, par décret.

Tous devront payer, y compris ceux qui étaient jusqu'à présent exonérés : les femmes enceintes, les malades chroniques et les invalides.

Votre bébé a de la fièvre. Vous êtes inquiets car la fièvre ne baisse pas depuis deux jours. Vous allez aux urgences ; votre enfant est examiné par un médecin ; fort heureusement, l'hospitalisation ne sera pas nécessaire... Eh bien, vous devrez payer !

Une ignominie !

Dans ces conditions, combien vont hésiter à se rendre aux urgences ?

Pendant ce temps-là, le gouvernement présente son budget pour 2021 : 100 milliards de plus pour les patrons !

Confiscation des 100 milliards (et des 460 milliards déjà distribués aux patrons et aux banquiers) et affectation de ces milliards aux hôpitaux et à l'ensemble des services publics !

L'accès aux urgences doit rester libre et gratuit !

Lisez toutes les informations concernant le forfait urgences et le budget 2021 dans *La Tribune des travailleurs*.
Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom :

Adresse :

.....

A retourner à : poidemocratique@orange.fr ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.